TARIF MARMONAVETTE
2022-2023

L'association EnJeu est conventionnée avec la CAF.
A ce titre, nous garantissons l'accessibilité financière à toutes les familles au moyen de tarifs modulés en fonction des ressources, établit grâce au quotient familial.
Pour ceci, il appartient aux familles de récupérer leur quotient familial auprès de leur caisse d'allocation.
Si celui-ci n'est pas fourni, nous devrons appliquer le tarif le plus haut.

Quotient familial	**TARIF NAVETTE / TRAJET**
-450	0,11 €
451-600	0,17 €
601-750	0,24 €
751-900	0,29 €
901-1100	0,36 €
1101-1400	0,42 €
1401 et 1700	0,44 €
1701 et +	0,47 €